
Lecture de diverses adresses, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lecture de diverses adresses, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 113;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22643_t1_0113_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Du patriotisme et des mœurs :
La République est affermie,
La Liberté bénit vos coups;
Vous avés sauvé la Patrie,
Et du 9 Thermidor l'honneur est tout à vous.

Tandis que, fixant la victoire,
Mes héros dispersent les rois,
Associés-vous à leur gloire
Par la sagesse de vos lois.
Si la valeur, sur les frontières,
Aux tyrans porte la terreur,
Que la constance et les lumières
Sur mon sol triomphant ramènent le bonheur !
Par C.J. TROUVÉ (*l'un des rédacteurs du Moniteur*).

La Convention en décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin, et le renvoi au comité d'instruction publique.

32

Les autorités constituées et la société populaire de Chalon-sur-Saône^a (1), la municipalité, le comité de surveillance et la société populaire de La Chapelle Franciade^b (2), le conseil général de la commune de Dèppe (3), la société populaire d'Epernay^c (4), le conseil municipal de Châlons-sur-Marne^d (5), les membres du conseil général de la commune de Blois^e (6), les administrateurs du département de Loir-et-Cher^f, applaudissent aux heureux résultats de l'énergie et du courage de la Convention nationale dans les journées des 9, 10 et 11 thermidor. Ils bénissent le dévouement imperturbable des représentants du peuple à la cause de la liberté, et leur courage invincible pour la défense des droits du peuple.

Mention honorable et insertion de chacune de ces adresses au bulletin (7).

a

[Chalon-sur-Saône, 13 therm. II] (8)

Représentans du peuple français,

Toujours des traîtres ! Toujours des conspirations contre le peuple et la liberté ! Mais la liberté est impérissable parce qu'elle est soutenue par le peuple, qui trouve dans son énergie et ses vertus la force et les moyens toujours infaillibles d'écraser tous les monstres qui osent entreprendre de le tyranniser.

(1) Saône-et-Loire.

(2) Départ^t de Paris.

(3) Seine-Inférieure. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l).

(4) Marne.

(5) Marne.

(6) Loir-et-Cher.

(7) *P.-V.*, XLIII, 10.

(8) C 314, pl. 1 259, p. 36; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 366; *Débats*, n° 682; *J. univ.*, n° 1 715; *J. Sablier* (du matin), n° 1 477. Mention in *J. Fr.*, n° 678; *Bⁱⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l).

Le récit d'un nouvel attentat contre la Convention nationale et la souveraineté du peuple nous a soulevé de la plus profonde indignation, sans affaiblir notre courage. Vainement tous les scélérats se coaliseroient pour nous asservir : chaque jour dût-il voir éclore de nouvelles trames, chaque jour nous serons prêts à faire de nouveaux efforts pour en anéantir les auteurs. Le peuple français ne peut rien redouter; il a juré d'être libre; il le sera, malgré les complots : sa massue exterminera les traîtres et la patrie sera sauvée.

Citoyens représentans, vous venez encore de nous affermir dans cette idée consolante. Votre dévouement imperturbable à la cause de la liberté, votre courage invincible pour la défense des droits du peuple viennent de vous faire terrasser les monstres qui vouloient lui ravir ce qu'il a de plus cher.

Ô comble d'égarement et d'horreur !... les foudres préparés par les Français pour pulvériser les tyrans et leurs satellites ont été dirigés contre vous ! on vous a investi, menacé... Mais vous avez bravé tous les dangers pour ne vous occuper que du salut du peuple.

Les scélérats ! pouvoient-ils donc espérer de survivre à leurs forfaits ? ils n'avoient pas paralysé les bras des républicains dont les âmes brûlantes pour la liberté ont dicté le serment de la défendre et de mourir pour elle. Nous l'avions fait et nous venons de le répéter. Croyez que nous y serons fidèles.

A la voix de la Convention nationale, on nous verra courir partout où le danger l'exigera, et, réunis à tous les bons républicains, nos corps feront un rempart à la représentation nationale, à la liberté, à l'égalité et à la patrie.

Vive la République ! Vive la Montagne !

BEAUME fils aîné (*secrét.*), DUSSUD (*secrét.*), VISSON (*présid.*), DRIN (*vice-présid.*), [et plus de 190 autres signatures].

[Extrait des registres des délibérations de la société populaire régénérée de Chalon-sur-Saône].

Les nouvelles intéressantes arrivant de Paris ayant donné lieu à cette séance, après avoir été ouverte aux cris accoutumés de « vive la République, vive la montagne ! », elle a commencé par la lecture de ces nouvelles. La plus vive joie a pénétré tous les esprits au récit des succès de nos armées, mais bientôt ce sentiment a fait place à la plus profonde indignation lorsque, par la lettre de Charles Millard, notre représentant, on a ouï parler de la conjuration atroce, à la tête de laquelle s'étoit placé Robespierre, qui, jusqu'à ce moment, avoient (*sic*) eu le talent de tramer la perte du peuple dans le secret et sous le voile du plus grand patriotisme.

A peine cette lecture a été terminée que, par un mouvement spontané, toute la société s'est levée, a renouvelé le serment mille fois prêté et gravé dans tous les cœurs des bons Français de vivre libre ou de mourir pour la liberté, de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour l'union et l'indivisibilité de la République, et de rester à jamais uni à la cause du peuple et à la Convention nationale.